



IMMORANTE

Communiqué

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires de IMMORANTE INVEST s'est réunie, le 27 juin 2018, à dix heures, au siège social de la société, sis au 5/7, rue Ibnou Toufail, Palmiers, Casablanca, sous la présidence de Madame Soumaya TAZI, Président-Directeur Général de IMMORANTE INVEST.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, des rapports du Commissaire aux Comptes et du Conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, a approuvé, à l'unanimité, les états de synthèse et les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'allouer aux Administrateurs de la société, des jetons de présence d'un montant de cent quarante-trois mille dirhams (143.000 DH) bruts, au titre de l'exercice 2018.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2017 de IMMORANTE INVEST, certifiés par le Commissaire aux Comptes et publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, au journal « La nouvelle Tribune » dans son édition du 24 mai 2018, n'ont subi aucun changement.

Au cours de cette Assemblée Générale, les actionnaires ont également ratifié à l'unanimité la nomination de la Compagnie d'Assurance Transport (CAT) et la Société Centrale de Réassurance (SCR) en qualité de nouveaux membres du Conseil d'Administration.

www.immorente.ma

Contact relations investisseurs : investor.relations@immorente.ma